

FICHE D'INVENTAIRE

PETIT PATRIMOINE ARCHITECTURAL PERIGORD

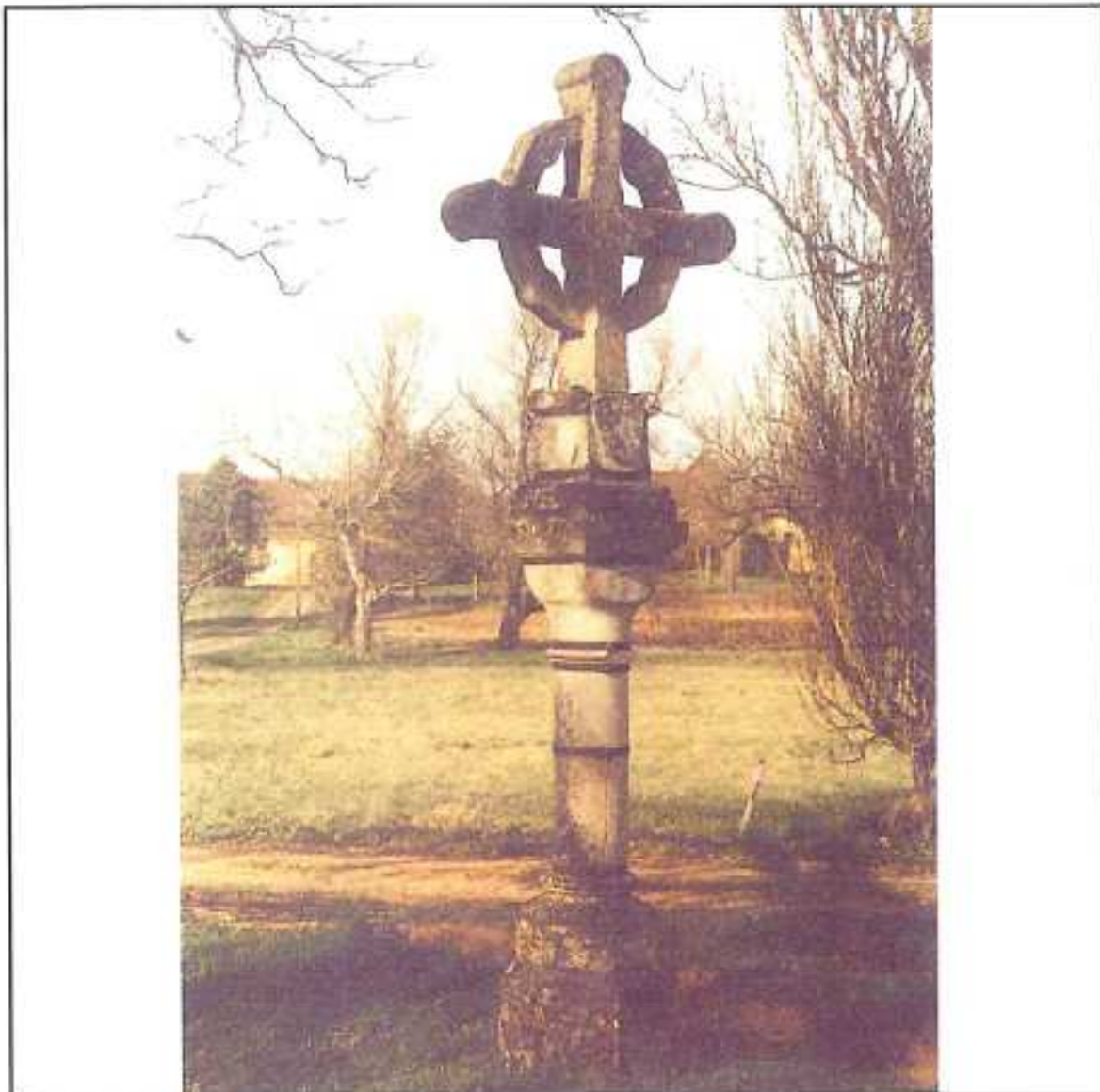
Ministère de la Culture
D.R.A.C. Aquitaine

Inventaire Général
des Monuments et des Richesses
Artistiques de la France

Ministère de la Culture
S.D.A.P. Dordogne

C.A.U.E. 24
Département de la Dordogne

La Pierre Angulaire
Association loi de 1901
(Les Aînés Ruraux de la Dordogne)
Association pour le recensement
du Petit Patrimoine Rural
Périgordin



Edifice Croix à Maillol

Commune de MONTIGNAC
Canton de Montignac

Dossier n° 024.291.22.08.0762

1

LOCALISATION ADMINISTRATIVE

Département de la Dordogne

Arrondissement de

Canton de Montignac

Commune de MONTIGNAC

Lieu dit Maillol

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

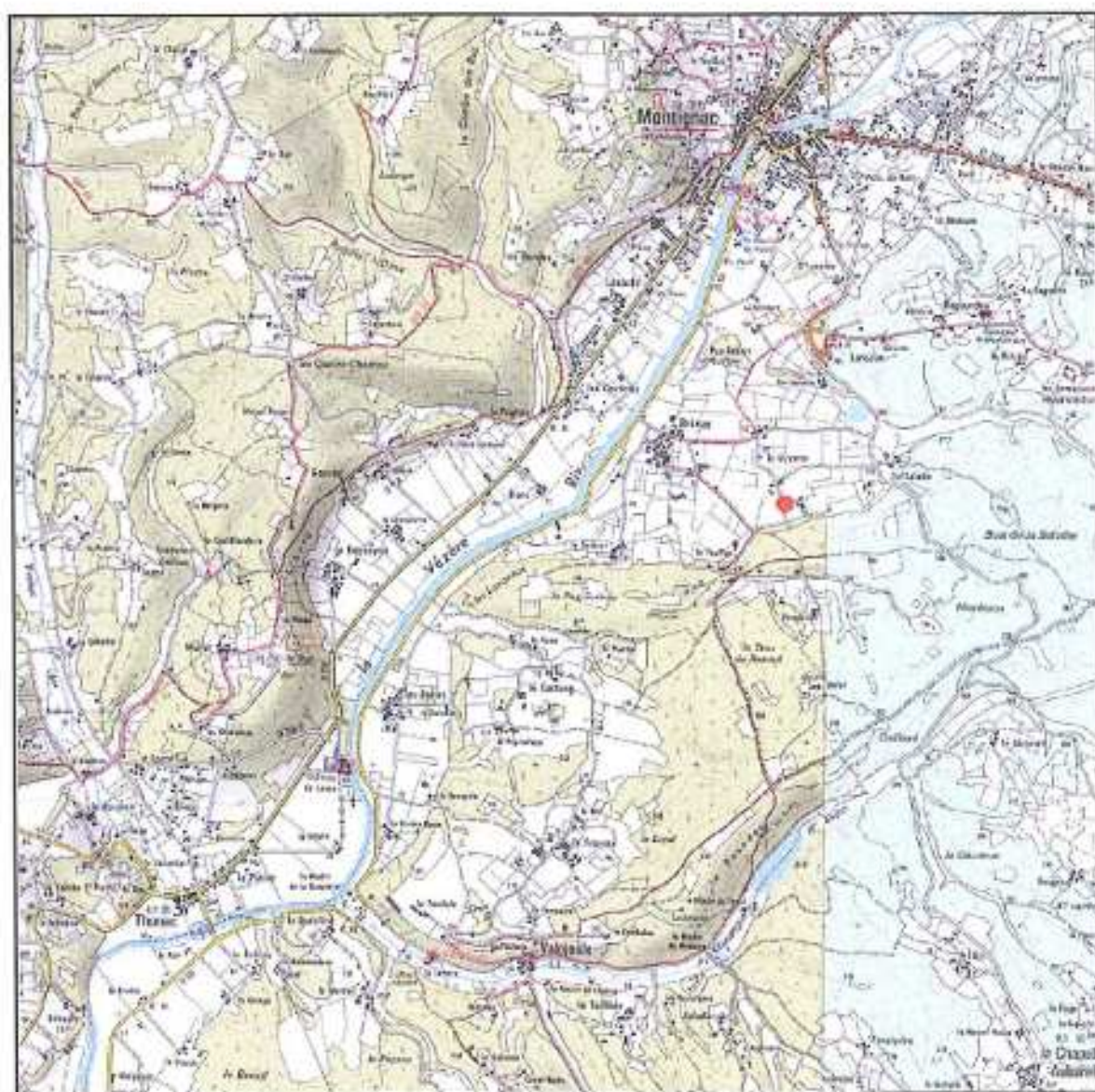
Carte IGN au 1/25 000 couverture concernée

n° 2035 O Montignac

longitude 1°09'47" E référée au méridien international

latitude 45°02'40" N

altitude 96 mètres



Dossier n° 024.291.22.08.0762

2

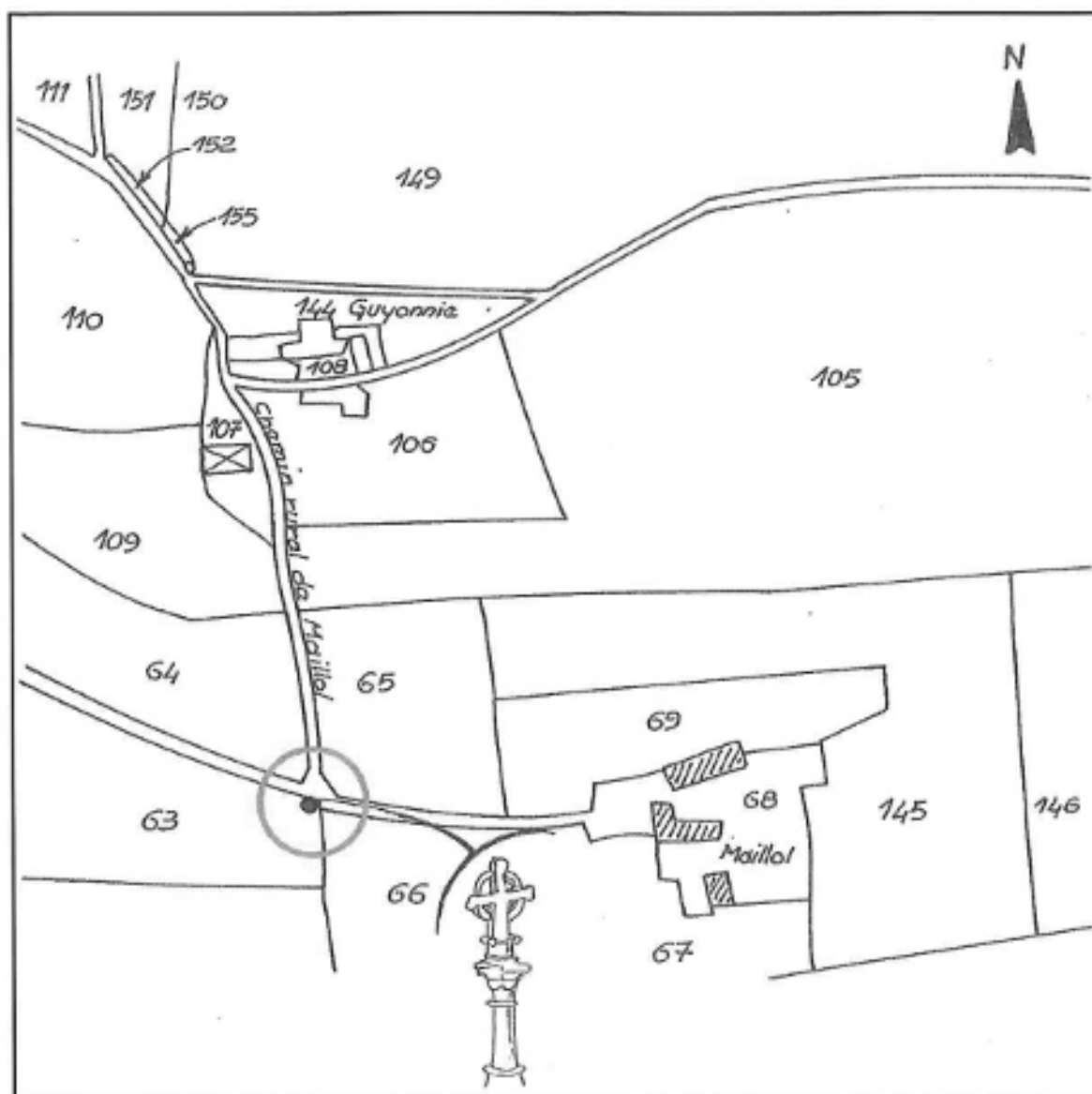
LOCALISATION CADASTRALE

Commune de MONTIGNAC

Cadastres actuel et ancien

Date	Révisé	Feuille	Section	Echelle	Parcelle n°	Surface	Nature	Propriétaire ou non-propriétaire ?	Propriétaire et son Adresse
1958	1987	unique	BD	1/2000	63	0		<input checked="" type="checkbox"/> si propriét.	Héritiers de Jean Paludrie de Montardy

1. Cadastre actuel



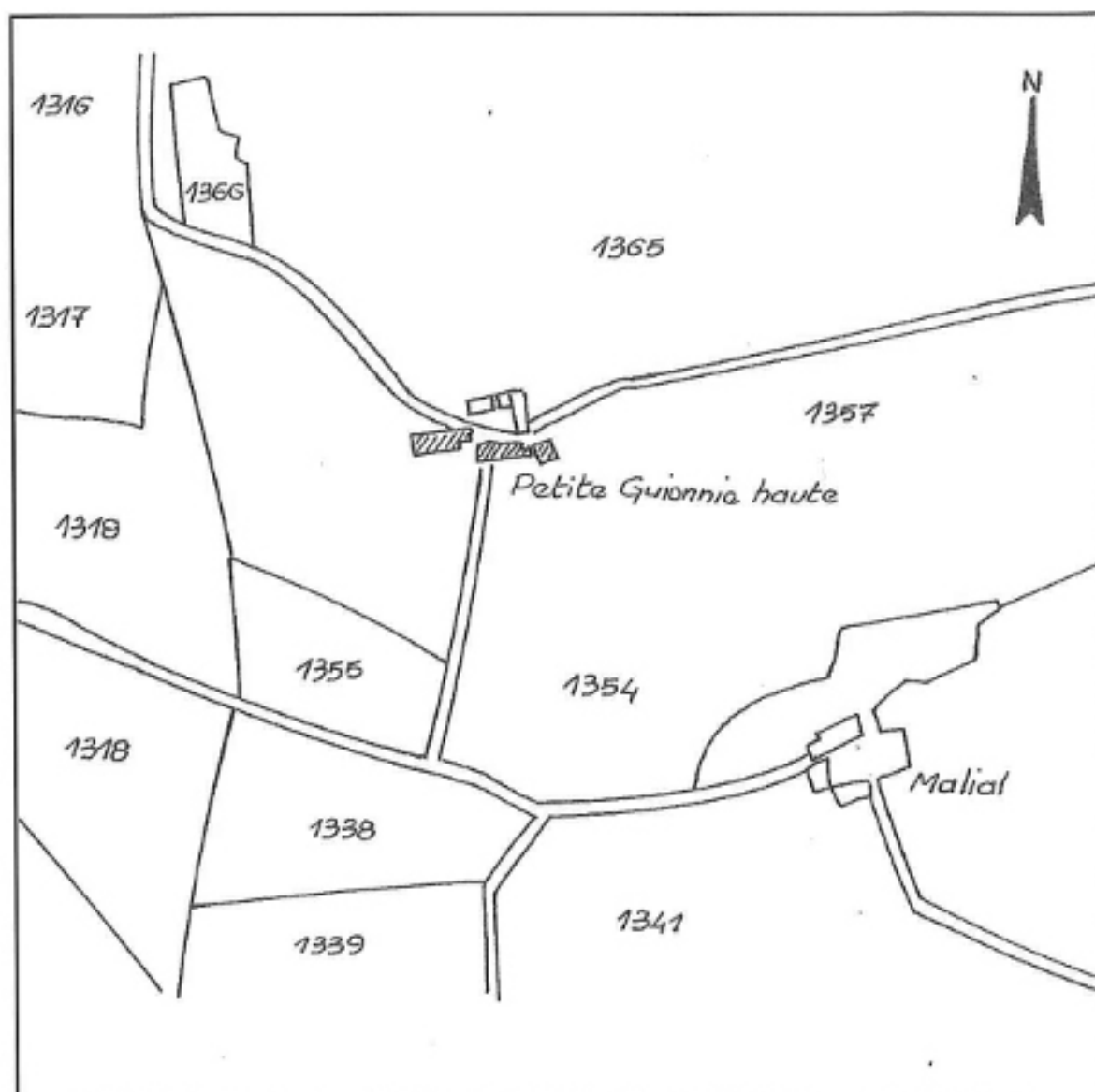
1bis. Appartenance à un ensemble foncier (surface estimée de) :

Sur le cadastre de 1813, la croix ne figure pas étant donné qu'elle a été déplacée et scellée à Maillol par la suite.

Dossier n° 024.291.22.08.0762

3

2. Cadastre ancien



URBANISME ET PROTECTION

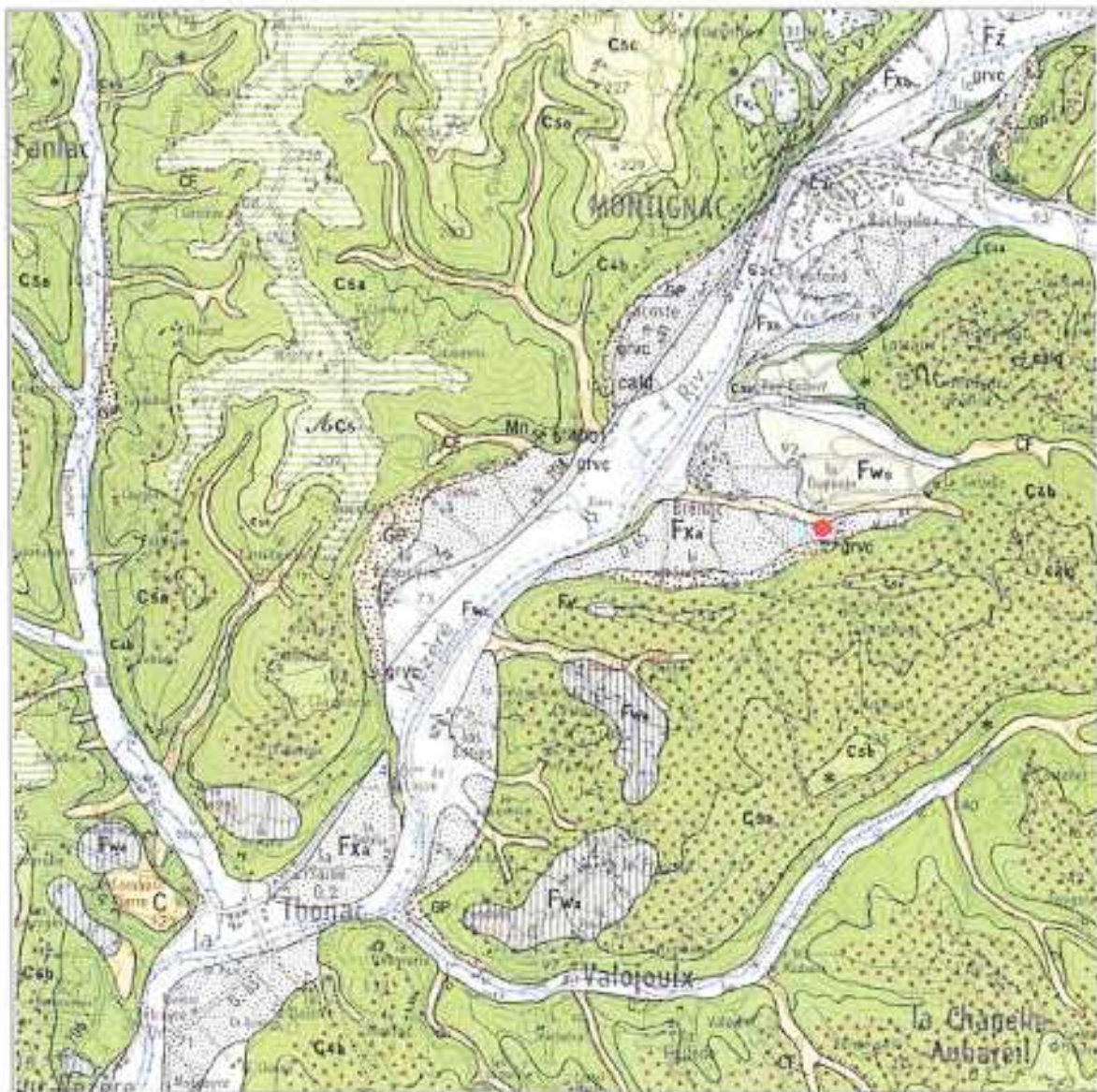
	Document	Zone	Etabli le
Document d'Urbanisme ou de Protection Réglementaire	1		00/00/00
	2		00/00/00
	3		00/00/00

Dossier n° 024.291.22.08.0762

4

CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT PAYSAGER

- I. Situation : isolé
- I bis. Nature du sous-sol : Dépôts de versants de vallée
- Carte B.R.G.M. concernée (1/50000°) : 784 Terrasson



2. Nature du sous-sol, du sol; pédologie; particularités hydrologiques :

Complexe de dépôts alluvionnaire dans le fonds de vallée (Vézère) et de calcaires sur les versants (calcaires bioclastiques jaunâtres ou gréseux de l'ère du coniacien moyen et supérieur de type C4b).
Présence d'argiles sableuses brun-rougeâtre provenant de colluvions et d'altérations de l'ère du santorien sur les plateaux.

3. Environnement, contexte, agriculture ... cultures

3 bis. Particularités paysagères liées à l'édifice :

La croix est située à la croisée de chemins menant au hameau de la Guyonnie et au hameau de Maillol. Elle est entourée de champs, une forêt se trouve à proximité, elle est proche des bâtiments des deux hameaux.



4. Proximité d'un sentier de randonnée :

cliquer si oui

4 bis. De quel type :

5. Appartenance de l'édifice inventorié à un ensemble d'éléments similaires :

cliquer si oui

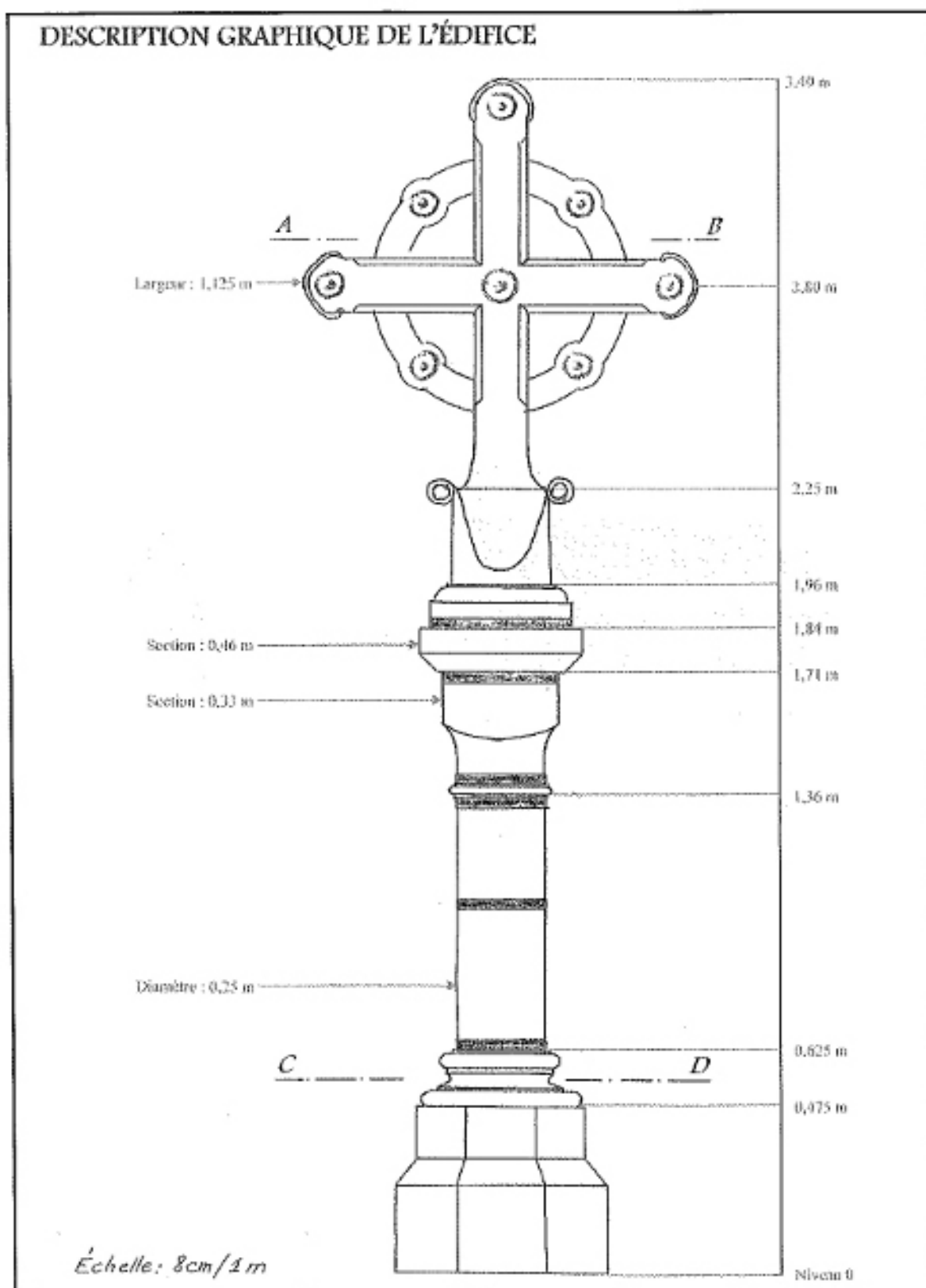
5 bis. De quel type : croix et calvaires

5 ter. Précisions

Croix de pierre

DESCRIPTIF GRAPHIQUE DE L'EDIFICE

1. Plans, Coupes, Elévations, Croquis perspectifs :

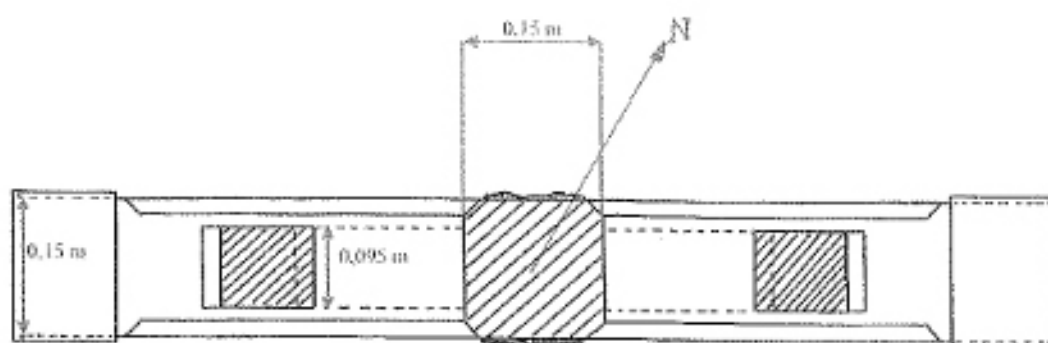


Echelle :

Dossier n° 024.291.22.08.0762

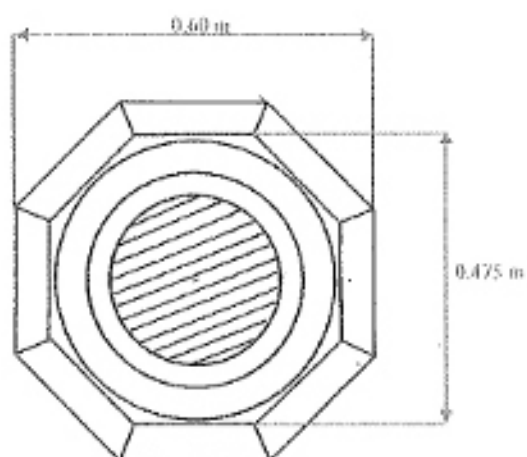
7

DESCRIPTION GRAPHIQUE DE L'ÉDIFICE



Échelle: 16 cm/1m

Coupe AB



Échelle: 40 cm/1m

Coupe CD

Echelle (si nécessaire) : 1/1000

DESCRIPTIF DE L'EDIFICE

2. Commentaires accompagnant les plans et croquis & caractéristiques de l'édifice

Cette croix en pierre est composée de trois parties principales :

- Le soubassement en pierre monolithique de section octogonale régulière en deux tronçons prismatiques réunis par un tronc de pyramide.

- Le fût dont la partie médiane est une colonne cylindrique.

La base de la colonne rappelle celle des colonnes ioniques attiques (à quelques détails près, certes d'importance, cette base reproduit par exemple les moulures du temple d'Apollon à Didymes) avec de bas en haut la superposition suivante : tore, listel, scotie, listel, tore et 1 listel.

Un tore encadré de deux listels orne la base du chapiteau.

La corbeille est cylindrique dans la partie inférieure, prismatique au-dessus, le raccordement entre les deux parties se faisant par un profil de cavet.

Le tailloir est lisse et chanfreiné.

- La croix dont le socle est assez plat et porte une moulure en quart de rond renversé, surmonté d'un listel.

Ce socle est surmonté d'un dé cubique accosté à sa partie supérieure de deux volutes rappelant l'ordre ionique. Sur chacune des faces avant et arrière a été réservé un écu qui n'a pas été armorié.

La croix proprement dite (fût et croisillon) est de section carrée avec des arêtes partiellement biseautées. Les embouts sont cylindriques.

Au centre et aux extrémités des trois branches, sur chacune des faces, sont sculptés des ornements floraux (boutons de fleurs?) en très léger relief.

Une gloire circulaire est ornée de la même manière.

Maçonnerie 1 : pierre de taille

Maçonnerie 2 :

Charpente :

Bois de charpente :

Toiture 1 :

Toiture 2 :

Éléments fonctionnels:

Etat : bon

3. Inscriptions relevées sur l'édifice ?

cliquer si oui

HISTORIQUE DE L'EDIFICE

1. Intérêt historique ? cliquer si oui

Cette croix était autrefois érigée à l'angle de la route de Montignac à Valojoux et du chemin qui conduit au château de Puy-Robert. Elle avait été commandée vers 1850 par la famille Daussel, alors propriétaire du château. Le 21 janvier 1892, Monseigneur Dagert aurait accordé quarante jours d'indulgence à ceux qui, à genoux devant la croix et dévotement, réciteraient les prières qu'il demandait. (source orale, Jean de Montardy en 2004, décédé depuis)
Elle était depuis longtemps cerclée de fer à cause de sa fragilité. Malgré cela, Jean de Montardy la fit transporter à Maillof par l'entreprise Baudry qui la scella au sol.

2. Sources bibliographiques, documentaires, orales :

Source bibliographique 1

Source bibliographique 2

Source documentaire ou orale

Forme de la source	Document de référence	Précisions
<input checked="" type="checkbox"/> cliquer si source orale	M. Jean de Montardy	
<input checked="" type="checkbox"/> cliquer si source orale	M. Montardy Jean	Propriétaire, décédé

Dossier n° 024.291.22.08.0762

10

DESCRIPTION ÉCRITE DE L'ÉDIFICE

On peut distinguer trois parties principales :

LE SOUSSEMENT



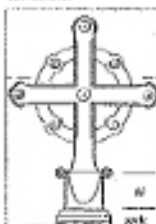
Pierre monolithique de section octogonale régulière : deux tronçons prismatiques réunis par un tronçon de pyramide.

LE Fût

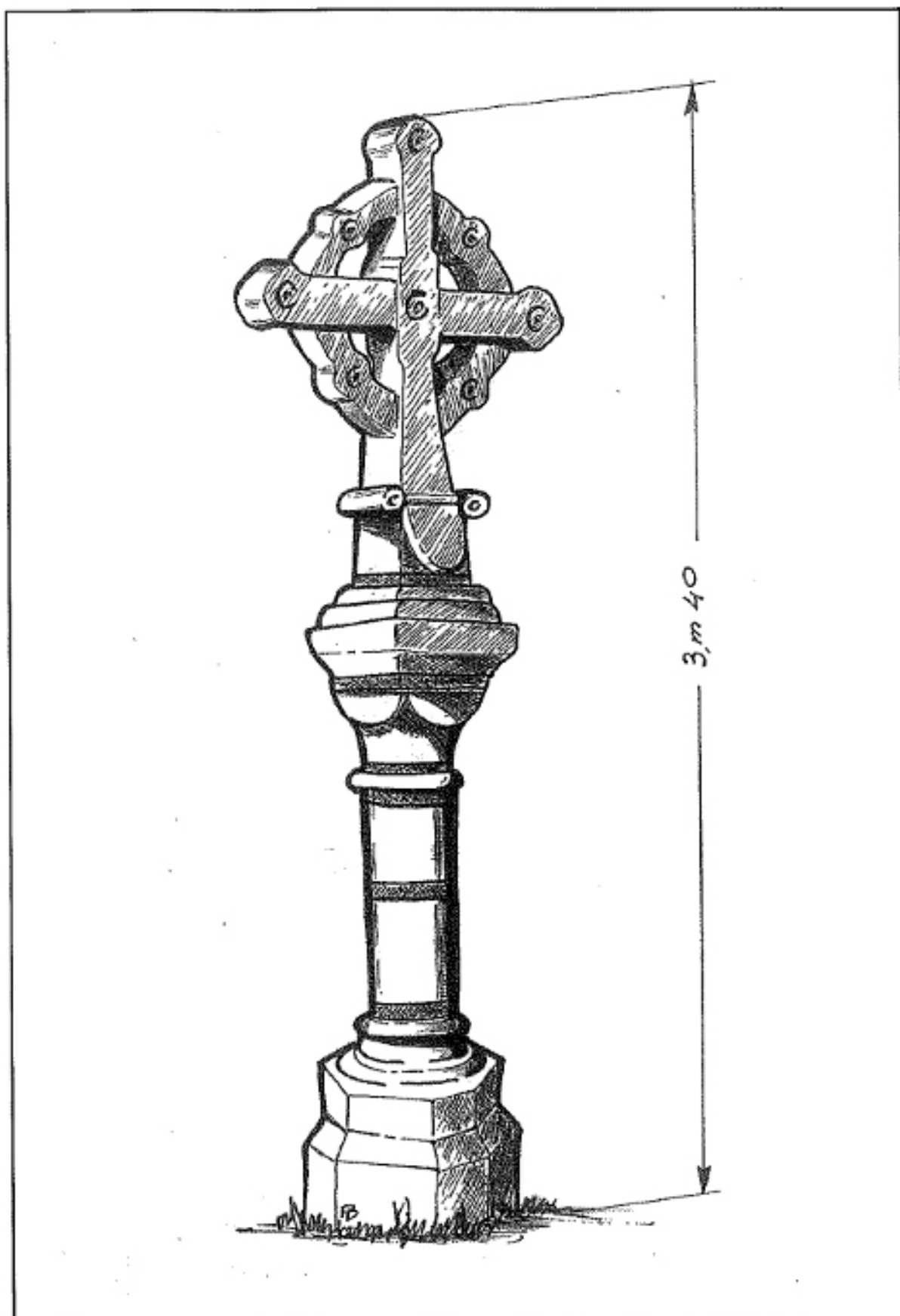


La partie médiane est une colonne cylindrique.
La base de la colonne rappelle celle des colonnes ioniques attiques (à quelques décimètres près, c'est-à-dire l'importance, cette base rappelle par exemple les colonnes du temple d'Apollon à Ugento) et, de bas en haut, la superposition suivante : torse, listel, socle, listel, tore et listel.
Un tore constitué de deux listels occupe la base du chapiteau.
La corbeille est cylindrique dans la partie inférieure, prismatique au-dessus, le raccourcissement entre ces deux parties se faisant par un profil de cavet.
Le listel est lisse et chanfreiné.

LA CROIX



Le socle est en plâtre avec un module en quart de rond renversé surmonté d'un listel.
Il est surmonté d'un dé cubique accolé à sa partie supérieure de deux volutes rappelant l'ordre ionique. Sur chacune des faces avant et arrière a été réservé un écus qui n'a pas été armorié.
La croix proprement dite (fil et crochets) est de section carrée avec des arêtes particulièrement biseautées. Les crochets sont cylindriques. Au centre et aux extrémités des trois branches, sur chacune des faces, sont sculptés des ornements florentins (écusons de fleurs) en très léger relief.
Une gloire circulaire est ornée de la même manière.



Dossier n° 024.291.22.08.0762

13